

OBJECTIFS

PROMOUVOIR

le rôle de la chasse et d'autres formes d'utilisation durable d'espèces sauvages pour la biodiversité, la gestion de la faune sauvage et le développement rural.

DISCUTER

des questions actuelles liées à la gestion de la faune sauvage et au développement rural traitées par le PE

DÉFENDRE

les intérêts de 7 millions de chasseurs et de nombreuses autres personnes des zones rurales qui contribuent à renforcer la légitimité démocratique du PE

INITIER

des discussions utiles au PE sur les questions nationales/régionales liées à la biodiversité et au milieu rural

AFFIRMER

l'importance de la chasse comme une activité avec un impact socio-économique important dans l'UE (un chiffre d'affaires de EUR 5 milliards /an & 120.000 emplois à temps plein

ACCÈS

permettre l'accès à des bases de données fiables sur la gestion de la faune sauvage, la conservation et les activités rurales



www.countdown2010.net

SUPPORT



Depuis 1985, la FACE (*Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE*) assure le Secrétariat pour l'Intergroupe :
Rue F. Pelletier 82, B-1030 Bruxelles
Tel : +32 2 732 69 00 Fax : +32 2 732 70 72
publicaffairs@face.eu
www.face.eu

La FACE, qui représente à l'heure actuelle 7 millions de chasseurs dans 36 pays européens, fait la promotion de la chasse selon le principe d'utilisation sage et durable des ressources naturelles, pour la conservation et la gestion de la faune sauvage, pour la protection, création et restauration des habitats, pour la Biodiversité et en tant qu'outil pour le développement rural. Depuis 1987, la FACE est membre de l'*Union mondiale pour la nature* UICN



Pour les questions concernant les milieux ruraux, l'Intergroupe reçoit le soutien de ELO (*European Land-owners Organisation*), qui représente et conseil des millions de propriétaires fonciers, des exploitants de la terre et des entrepreneurs ruraux à travers toute l'Europe

www.elo.org

Intergroupe

Chasse Durable, Biodiversité & Activités rurales



au Parlement européen

PRÉSENTATION DE L'INTERGROUPE

Les Intergroupes rassemblent des Députés de différents Groupes politiques qui partagent un intérêt commun pour un sujet particulier. Ils ne sont pas un organe du PE et n'expriment pas d'opinions en son nom. L'Intergroupe « Chasse », créé en 1985, est l'un des plus anciens et plus actifs au PE.

Pour cette législature 2004-2009 du PE, l'Intergroupe avait besoin d'être reconstitué et ceci a été réalisé de manière formelle en décembre 2004 grâce au soutien de quelque 150 Députés.



L'Intergroupe porte maintenant le nom officiel de « Chasse durable, Biodiversité & Activités rurales », qui reflète mieux ses objectifs de conservation de la faune sauvage et le fait que la plupart de ses membres ne sont pas des chasseurs.



Le Député M. EBNER présidant une réunion de l'Intergroupe « Chasse durable, Biodiversité et Activités rurales. »

ACTIVITÉS

L'Intergroupe traite de questions pour lesquelles le PE est compétent dans les domaines de la chasse (comprenant toutes les disciplines de sports ruraux), la gestion de la faune sauvage, la pêche, la sylviculture et la conservation de la nature, prenant en compte la santé publique et l'animal sauvage et son bien-être. D'autres sujets sont souvent discutés.

Les réunions se déroulent durant les sessions plénières du PE à Strasbourg. L'Intergroupe peut éventuellement, par consensus, décider d'adopter une position, une déclaration, une résolution ou une recommandation, ou prendre toute autre initiative considérée comme appropriée.



Les contributions de l'Intergroupe au travail du PE incluent



- *L'Initiative pour une Chasse durable*
- *Le Guide sur la chasse sous la Directive «Oiseaux»*
- *L'Accord de 2004 entre la FACE et BirdLife International*
- *La Libre circulation des marchandises et des personnes (dans la Directive « Armes à feu »)*
- *Santé publique (dans les Réglements « Viande de Gibier »)*

D'autres questions traitées par l'Intergroupe incluent le piégeage, la gestion des grands carnivores sous la Directive « Habitats », les espèces exotiques envahissantes, etc.

ORGANISATION

L'Intergroupe est composé de tous les Députés qui veulent

Promouvoir

- la conservation de la faune sauvage
- la chasse durable & la pêche
- la gestion durable du milieu rural et ses traditions

Soutenir

- La Déclaration politique de l'*Union mondiale pour la Nature* UICN sur l'utilisation durable des ressources naturelles vivantes

L'Intergroupe veut être le plus représentatif possible de l'éventail politique et des différents États membres.

BUREAU

Un Bureau composé d'un Président-Coordonateur, un Premier Coprésident et un nombre indéterminé de Coprésidents se réunit régulièrement à l'invitation de son Président-Coordonateur afin de préparer le programme annuel, pour traiter des questions urgentes ainsi que pour désigner les personnes présidant les réunions.



Président-Coordonateur:
Député Michl EBNER (It)

Premier Coprésident:
Député Véronique MATHIEU (Fr)

